



BRÈVES ÉCONOMIQUES DES PAYS-BAS

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE LA HAYE

N° 14 – Mars 2022

En bref

Malgré la pandémie, le revenu net réel disponible des ménages a augmenté de +2,6% en 2021, notamment grâce à la progression de la rémunération des employés de +4%. En effet, l'année dernière a été marquée par une augmentation parallèle des salaires conventionnés (+2,2%), du nombre d'emplois (+2,0%) et des heures prestées (+4,0%).

LE CHIFFRE À RETENIR

+2,6%Augmentation du revenu net réel
disponible des ménages (2021)

Zoom sur le solde budgétaire des Pays-Bas

L'institut des statistiques CBS évalue le déficit budgétaire des Pays-Bas en 2021 à 22 Md€, équivalent à -2,5% du produit intérieur brut. Il s'agit d'un résultat en amélioration par rapport aux estimations initiales, notamment grâce à une croissance économique plus élevée. Les recettes de l'Etat ont augmenté de +25 Md€ par rapport à l'année précédente, dont surtout l'impôt sur les sociétés (+9 Md€), la TVA (+6 Md€) et les rentes gazières. Dans le même temps, les dépenses n'ont augmenté que de +18 Md€ par rapport à 2020, surtout pour les dépenses Covid (tests, vaccins, callcenters, etc.). Les subventions aux entreprises (NOW, TVL, etc.) étaient même inférieures de -4,5 Md€ par rapport à 2020, grâce à la réouverture graduelle de l'économie. Le taux d'endettement public est en baisse à 52,1% du PIB (448 Md€) en 2021, après avoir atteint 54,3% en 2020 et reste ainsi sous le seuil de 60%.

Actualités macroéconomiques et financières

1 Macroéconomie

La croissance économique en 2021 a été réévaluée à +5,0% par le CBS. Il s'agit d'une légère hausse par rapport à la première estimation de mi-février (4,8%). Le solde commercial, la consommation des ménages et le secteur public ont le plus contribué à la croissance économique. Grâce à la bonne reprise de l'économie, le taux de chômage a poursuivi sa trajectoire à la baisse, pour atteindre 3,4% en février.

L'inflation, de 6,2% en février, et la guerre en Ukraine ne manquent pas d'avoir un effet sur la confiance des ménages. Ainsi, l'indicateur de confiance des ménages du CBS a atteint -39 en mars. Il s'agit d'un point bas jamais atteint, hormis lors des mois de février et de mars 2013, où la crise de confiance s'avérait encore plus profonde que pendant la pandémie Covid. Les consommateurs sont surtout devenus plus pessimistes quant à leur situation financière personnelle, ainsi qu'aux circonstances économiques générales. Si cette perte de confiance entraîne une baisse des dépenses des ménages, cela pourrait avoir un effet négatif sur la croissance économique en 2022. En revanche, l'indicateur de confiance des producteurs n'a guère évolué au mois de mars et reste positif à 8,7.

Les conséquences de la guerre en Ukraine pour l'économie néerlandaise restent incertaines. Les scénarios macroéconomiques de base du bureau du plan économique CPB et de la banque centrale DNB restent optimistes quant au taux de croissance, qui devrait se situer à près de +3,6% en 2022 et près de +1,6% en 2023. En même temps, ils confirment l'accélération de l'inflation aux Pays-Bas, encore renforcée par la guerre en Ukraine. Elles prévoient ainsi des taux d'inflation entre 5% et 7% en 2022, pouvant

même aller jusque 9,5% dans un scénario dégradé. Avec pour conséquence une perte de pouvoir d'achat de -3% en moyenne, mais pouvant atteindre -5% dans un scénario pessimiste. Face à cette perspective, le gouvernement a annoncé un paquet de 2,8 Mds€ visant à réduire la facture énergétique des ménages.

2 Logement

Les prix de l'immobilier ont poursuivi leur hausse rapide début 2022. Ainsi, la hausse des prix en glissement annuel s'est située au-delà de 20% en janvier et février d'après le CBS. La Rabobank a ainsi rehaussé ses prévisions de croissance des prix immobiliers à 17% en 2022 contre une hausse de +12% initialement prévue. En 2023, le taux de croissance ralentirait à +5%.

Face à la pénurie de logements, le gouvernement a annoncé un plan de construction national. L'objectif est d'accélérer la production de nouveaux logements jusque 100 000 unités par an dès 2024. Pour ce faire, 15 grands sites de construction ont été désignés à travers le pays, assortis d'un soutien budgétaire de 7,5 Mds€. Ainsi, 900 000 nouveaux logements devraient être construits d'ici 2030, pour combler le manque d'habitations actuel et absorber la future croissance démographique. Malgré la pénurie de main d'œuvre observée dans le secteur du BTP, l'institut économique du secteur de la construction (EIB) estime que les entreprises devraient être en mesure de relever le défi. Selon l'EIB, la pénurie de main d'œuvre resterait un effet de court terme, avant de se résorber progressivement. La hausse des salaires dans le secteur devrait notamment y contribuer. A noter toutefois que les observateurs signalent une importante hausse et volatilité des prix des matériaux de construction (bois, acier, énergie). En janvier, avant l'éclatement de la guerre, les coûts de construction étaient déjà estimés 10% plus élevés qu'un an plus tôt.

Afin de freiner la hausse des prix immobiliers, le gouvernement a décidé de baisser l'exonération fiscale pour les dons aux acheteurs à 27 231 € en 2023. Jusque-là, les personnes âgées de 18 à 40

ans peuvent encore bénéficier d'une exonération fiscale sur les dons pour l'achat d'un logement à hauteur de 106 671 €, ce qui a renforcé leur capacité de financement. Avec cette nouvelle mesure, le gouvernement souhaite réduire l'inégalité entre les primo-accédants avec des parents aisés (en mesure de faire des dons libres d'impôts à leurs enfants) et ceux qui n'ont pas cette possibilité.

Les taux d'intérêt hypothécaire poursuivent leur augmentation rapide entamée en octobre dernier. Ainsi, le taux d'emprunt moyen fixé sur 10 ans atteint 2%, quand il était encore de 1% en octobre. Ceci signifie tout d'abord une augmentation des mensualités, surtout pour les primo-accédants, ainsi qu'une réduction de leur capacité d'emprunt. L'effet de cette hausse des taux d'intérêt sur les prix immobiliers est à ce stade incertain. Certains observateurs s'attendent à percevoir un effet négatif à court terme, tandis que d'autres estiment que les taux devraient encore augmenter (à 3% voire 5%) pour avoir un impact significatif sur les prix immobiliers.

Actualités sectorielles

1 Investissements des Pays-Bas en France

D'après [Business France](#), les Pays-Bas se classent au 5^{ème} rang des investisseurs étrangers en France. 40 % des investissements néerlandais vers l'Europe annoncés en 2021 sont dirigés vers la France.

Un millier de filiales d'entreprises néerlandaises sont présentes sur le territoire français, où elles emploient 166 000 personnes. En 2021, les entreprises situées aux Pays-Bas ont réalisé 103 projets d'investissement en France conduisant à la création de près de 1 600 emplois, soit une augmentation de 22 % des projets et de 36 % des emplois recensés par rapport à 2020.

Plus de la moitié des projets d'investissement néerlandais en France correspondent à des services aux particuliers et ont conduit à la création de plus d'un emploi recensé sur trois. Les dossiers de production représentent par ailleurs 17 % des projets et 21 % des emplois.

Les Pays-Bas sont à l'origine de la quasi-totalité des emplois créés en 2021 dans le secteur des sports et loisirs, notamment grâce à l'expansion du réseau de salles de sport Basic Fit. Le secteur agro-alimentaire reçoit 10 % des projets du pays et celui du commerce et de la distribution 24 % des emplois.

L'ensemble des régions françaises métropolitaines ont accueilli des projets d'entreprises néerlandaises. En particulier, l'Île-de-France est la première région de destination des projets (20 % des projets recensés) suivi d'Auvergne-Rhône-Alpes (12 %) et des Hauts-de-France (11 %).

2 Enjeux socio-environnementaux liés à l'économie des plateformes

Les Pays-Bas disposent d'atouts favorables au développement de l'économie des plateformes numériques. 98% des foyers ont accès à internet (1er dans l'UE) et 9 néerlandais sur 10 en font un usage quotidien (CBS). Les infrastructures numériques de qualité, la main d'œuvre qualifiée sur les métiers du numérique et le secteur logistique néerlandais favorisent en outre l'installation d'infrastructures physiques liées aux plateformes : R&D, datacenters, centres de distribution. 96% des consommateurs ont eu recours au commerce en ligne en 2019, selon Thuiswinkel Waarborg. Trois néerlandais sur cinq utilisent les plateformes (2019) et 41 plateformes comptaient plus d'1 M d'utilisateurs réguliers (2019).

Les plateformes ont bénéficié de l'approche facilitatrice du gouvernement, mais aussi d'un engouement pour le commerce en ligne pendant la crise sanitaire. Conformément au consensus néerlandais favorable à l'innovation, les Pays-Bas ont favorisé l'autorégulation et promu les engagements volontaires du secteur, permettant

à l'économie des plateformes de prospérer. Ils soutiennent par ailleurs l'entreprenariat dans une société qui dénombre en 2021 1,1 M de travailleurs indépendants et 78 800 magasins en ligne. La crise sanitaire a provoqué un intérêt marqué pour le commerce en ligne : selon le CBS, en 2020, les consommateurs néerlandais y ont dépensé un montant record de près de 2,6 Md€ (+32% par rapport à 2019).

Ces deux dernières années, les enjeux sociaux relatifs aux travailleurs de plateformes ont été sur le devant de la scène. Le respect de conditions de travail décentes ainsi que l'instauration d'un cadre concurrentiel équitable font l'objet d'une attention croissante du législateur et des syndicats, concomitamment à l'éclosion d'une économie « uberisée » (gig-economy). Dans un rapport d'octobre 2020, le Conseil Économique et Social (SER) identifie la vulnérabilité des travailleurs indépendants, dépendants des conditions de travail et de rémunération imposées, et de décisions algorithmiques d'attribution des tâches. Dans ce domaine, plusieurs décisions de justice, rendues après saisine par les intéressés, ont montré que le statut d'indépendant des travailleurs des plateformes est juridiquement peu robuste, forçant à une requalification des contrats en contrats de travail classiques.

La prolifération de datacenters a renforcé la sensibilisation du pays aux enjeux environnementaux qu'ils touchent. Premier « hub » de données en Europe, les Pays-Bas hébergent 30% des datacenters de l'UE d'après la Dutch Data Center Association. Or, ces derniers sont pointés du doigt pour la dégradation du paysage qu'ils occasionnent et leur consommation d'espaces agricoles et en énergie. Dans ce contexte, les projets de nouveaux datacenters, en particulier dans les zones agricoles (Nord du Flevoland, Zélande) pour des plateformes numériques, créent des tensions politiques.

Un nombre croissant de municipalités sont confrontées aux impacts négatifs de l'économie de plateforme en milieu urbain : après la pénurie de logements, la dégradation du cadre de vie. Aux Pays-Bas, la livraison flash prend de l'ampleur avec un taux de pénétration de marché de 2,8%

de la population néerlandais (GfK). Or cette croissance va de pair avec le développement exponentiel des dark stores, critiqués par les riverains. C'est pourquoi les municipalités explorent différentes solutions ; en 2022, Rotterdam et Amsterdam ont interdit l'implantation de nouvelles succursales pendant un an. À terme, les documents d'urbanisme seront actualisés pour limiter l'exposition aux nuisances et la dégradation du cadre de vie engendrées par cette activité. En ce sens, la gestion du dossier Airbnb a participé à la courbe d'apprentissage des municipalités pour protéger le cadre de vie de leurs citoyens. Le 01/10/21, près de ¾ des annonces en ligne d'Airbnb à Amsterdam ont été supprimées lors de l'entrée en vigueur de l'obligation d'enregistrement pour les hôtes, épilogue d'une lutte contre la prolifération d'offres locatives de courte durée limitant l'offre de logements pour les résidents à Amsterdam.

3 Tech / Start-ups

Le ministère des affaires économiques et du climat (EZK) et Invest-NL lancent conjointement en mars 2022 le Deep Tech Fund (DTF). Le DTF investira dans des start-ups et des scale-ups à forte intensité de connaissances dans des secteurs tels que la photonique, la technologie quantique, les nanotechnologies et la haute technologie, afin de renforcer les connaissances technologiques et la position concurrentielle internationale des Pays-Bas. Il est doté de 250 M€ dont 175 provisionnés par le ministère des affaires économiques. Hébergé au sein d'Invest-NL, il disposera d'une gestion et d'un comité d'investissement indépendant. Ce dernier sera composé de Frits van Hout, Hans Büthker, Aruna Subramanian, Eline Vrijland et Steven Tan.

L'entreprise **Fastned** a affiché un chiffre d'affaires de 12,3 M€ pour 2021, soit près du double des 6,3 M€ de l'année précédente. Toutefois, la société, qui exploite des bornes de recharge rapide pour les voitures électriques, a vu sa perte nette doubler pour atteindre 24,6 M€.

La plateforme numérique de stationnement **ParkBee** a levé 30 M€ pour développer ses

activités, dont 15 M€ proviennent de l'investisseur Kees Koolen, ancien dirigeant de Booking.com. L'entreprise souhaite stimuler l'utilisation des parkings sous-exploités.

in3, plate-forme Buy-Now-Pay-Later (BNPL) basée à Eindhoven qui permet de régler ses achats en trois versements sans coût et enregistrement de crédit, a levé en mars 2022 11,1 M\$ de financement auprès de Finch Capital pour développer davantage sa plate-forme

La plus grande plateforme de podcast néerlandaise "**Dag & Nacht**" a été rachetée ce mois-ci par la société de streaming Danoise Podimo. Fondée en 2016 par les journalistes Anne Janssens et Tim de Gier, la société a levé environ 125 M\$ jusqu'à présent. Elle compte aujourd'hui 25 employés et réalise une soixantaine de podcasts.

ChannelEngine, une startup basée à Leiden, qui aide les marques, grossistes et détaillants à vendre sur les places de marché de manière entièrement automatisée, a annoncé en mars qu'elle avait levé 50 M\$ (près de 45,46 M€) dans le cadre de son tour de table de série B.

In Ovo, une scale-up néerlandaise de l'AgriTech, a annoncé le 1^{er} mars avoir obtenu 34 M€ dans le cadre d'un tour de financement de série B mené par l'investisseur d'impact European Circular Bioeconomy Fund (ECBF) et d'un financement d'ABN AMRO. Cette start-up a développé une solution permettant d'identifier le sexe des œufs avant leur éclosion afin de prévenir l'abattage de poussins mâles tout juste nés.

4 Énergie

Le gouvernement néerlandais veut doubler ses objectifs de capacité installée d'énergie éolienne offshore d'ici 2030 pour atteindre 21 GW à cette date. Il a désigné 3 nouvelles zones pour l'implantation de parcs éoliens en mer et confirmé deux zones préalablement retenues, soit une expansion de 750 à 800 éoliennes supplémentaires. Le gouvernement vise ainsi à faire de l'énergie éolienne en mer sa principale source de production d'électricité à l'échelle nationale à cette date. Il mobilisera 1,69 Md€ du Fonds pour le climat pour financer cet investissement.

Evènements :

- ✓ **Webinaire 06/04/2022 – Présidence française de l'UE** – « Quel rôle pour les Universités européennes dans la construction de l'Europe du futur ? », Université de Leiden – Institut Français des Pays-Bas
- ✓ **19/04/2022 – Soirée Spéciale Cocktail & Networking : Election Présidentielle**, Hague Corporate Affairs, La Haye - CCI France Pays-Bas
- ✓ **21/04/2022 - Soirée Patronage - Spring lights** organisée par la CCI France Pays-Bas → [Plus d'informations](#)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Claire Monné
Rédacteurs : Toute l'équipe du Service Economique Regional de la Haye

Pour s'abonner : lahaye@dgtresor.gouv.fr